



Pour que l'agriculture ait un avenir

Les innovations ont particulièrement de mal à s'imposer dans le secteur agricole. À la fin du XIXe siècle, la mécanisation des activités agricoles avait permis d'accroître fortement la productivité du secteur. Aujourd'hui, des améliorations dont la portée pourrait être aussi grande suscitent des résistances considérables. D'un côté, des opportunités d'exportation sont négligées, de l'autre, des pas scientifiques fondamentaux en matière de lutte contre les maladies sont refusés pour des raisons morales. Les choix ne sont pas judicieux.

Emmi est un cas exemplaire. Les chiffres pour l'exercice 2012 de cette société qui transforme le lait montrent les avantages d'une orientation internationale pour l'industrie agroalimentaire. Le chiffre d'affaires pour la Suisse a accusé une baisse, tandis que celui pour les activités étrangères était nettement plus dynamique. Le groupe suisse réalise désormais près de 40 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Ses produits laitiers sont demandés dans le monde entier, également en Asie, où de nombreuses personnes présentent une intolérance au lactose.

Les obstacles entravant les exportations suisses vers la Chine restent considérables. Alors que les droits de douane pour les biens industriels se situent à 9 % en moyenne, ceux perçus sur les produits agricoles dépassent les 15 %. La réduction voire la suppression de ces obstacles au commerce – par le biais d'un accord de libre-échange, par exemple – bénéficierait fortement aux producteurs et aux exportateurs. Toutefois, la volonté de mener des négociations sérieuses en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange englobant le secteur agricole reste assez faible en Suisse.

Le génie génétique est bloqué à tort

Un autre domaine dans lequel on met des bâtons dans les roues de l'évolution du

secteur agricole est celui de la recherche. Si l'on en croit le débat public, le génie génétique a quelque chose de moralement répréhensible. Même dans un pays politiquement et socialement stable comme la Suisse, des champs utilisés à des fins de recherche doivent être clôturés et surveillés. Pourtant, il s'agit de champs utilisés par des chercheurs universitaires et non destinés à produire des biens censés être commercialisés. L'objectif est d'accroître la résistance des organismes végétaux aux ravageurs et aux maladies.

D'un point de vue social (considérant les besoins alimentaires de la population mondiale et de leur augmentation), divers arguments font pencher la balance vers une autorisation de ces recherches et un examen sans préjugés des résultats. Les progrès réalisés dans le domaine du génie génétique permettraient sans doute d'augmenter significativement la productivité du secteur agricole. Entraver l'évolution de ce secteur sur la base de visions écologico-romantiques et de craintes diffuses ne résistant pas à un examen scientifique est hautement discutable. Il faut en tenir compte si nous souhaitons définir le cadre légal pour l'utilisation de ces technologies après 2017.